



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

centres hospitaliers

Question écrite n° 117254

Texte de la question

M. Denis Jacquat attire l'attention de Mme la secrétaire d'État auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la santé, chargée de la santé, sur les recommandations exprimées dans le rapport de l'Inspection générale des affaires sociales intitulé « Conversions des structures hospitalières en structures médico-sociales ». Les rapporteurs suggèrent que la direction générale de l'offre de soins procède en 2012, à la suite de la prochaine coupe Pathos, à un bilan national quantitatif et qualitatif précis de la réforme des USLD (unité de soins de longue durée) ainsi qu'à une évaluation de son impact sur l'offre tant sanitaire que médico-sociale. Il la remercie de bien vouloir lui indiquer son avis à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 117254

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : Santé

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 septembre 2011, page 9528

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)